



Leaders (fr)

01.02.2014

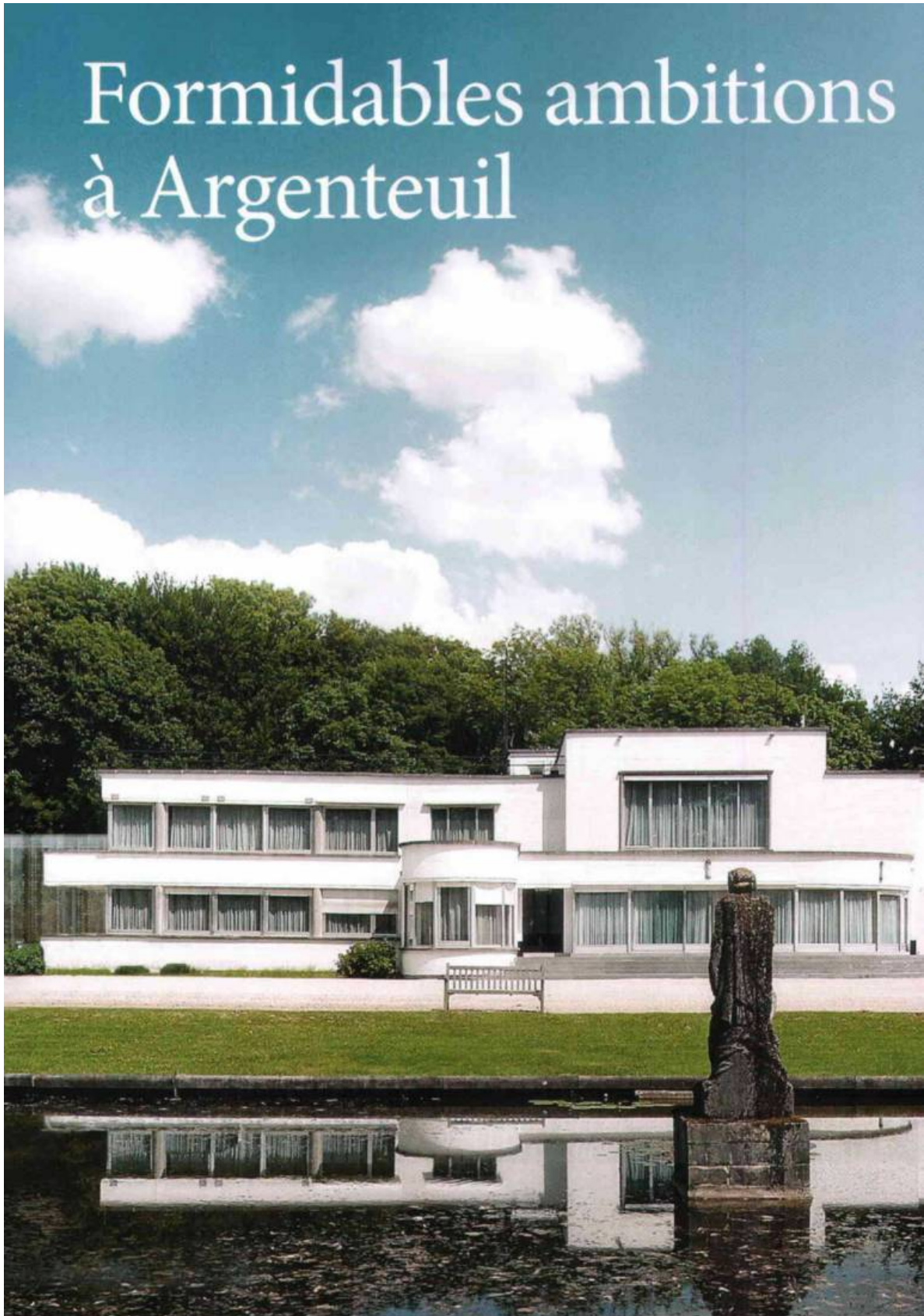
Page: 82-85

Circulation: 2666

7ca6dd

2171

Formidables ambitions à Argenteuil



La Chapelle musicale Reine Elisabeth changera sous peu de visage. Le projet « New Building » vient de décoller. On va faire du plus grand, du mieux et toujours dans l'excellence. L'architecture est un vecteur essentiel du développement.

Par Philippe Farcy

Depuis qu'Yvan et Bernard de Launoit ont commencé à seconder leur père Jean-Pierre, puis depuis qu'ils ont repris les rennes du Concours Reine Elisabeth et de la Chapelle vers 2004, les choses ont beaucoup changé, à Argenteuil surtout. Notre collègue Marcel Croës évoque ci-après les changements survenus dans le contenu artistique de la Chapelle. Nous nous contenterons de la partie matérielle des choses, à savoir de l'enveloppe qui accueille tant d'artistes et de la volonté des promoteurs d'accroître l'aide aux jeunes instrumentistes, stars sans doute d'un monde musical en continuelle évolution et en recherche de célébrités.

Les frères Launoit ne sont pas seuls dans cette magnifique galère dont les voiles vont pousser plus loin encore la réputation de Bruxelles à travers le monde. Face au projet d'exten-

sion qui demande près de 10 millions d'euros de budget, l'ouverture de la Chapelle aux sources de financement a amené la province du Brabant wallon à s'impliquer fortement. Cet endroit de culture donne une image très favorable à l'entité de Waterloo et donc à la province du Brabant wallon. La province a donc débloqué un million d'euros et entre en même temps dans le conseil d'administration de la Chapelle musicale. Elle ne fut pas la seule à agir de la sorte et des mécènes, souvent discrets, ont permis de presque boucler le budget. Il manque toutefois deux millions d'euros pour couvrir l'ensemble du projet.

Malgré ce petit souci, les travaux ont été lancés en octobre 2013, car la foi dans l'avenir l'emporte sur tous les questionnements. Il faut de la hardiesse. Les Launoit en eurent et assez pour convaincre des amoureux



© Synergy International



de l'art de les rejoindre. D'autres viendront.

Le bâtiment actuel offre 1800 m² de vie en commun, de chambres, de salles d'étude et de concert. Le «New Building», dessiné par Olivier Bastin et Sébastien Cruyt, va doubler la mise. Il y aura, en 2015, 3500 m² disponibles derrière un long vaisseau de verre, discret mais résolument moderne et sobre. Ce sera à la fois un élément de vie en commun, un espace de rencontres et un lieu intégré dans la nature. La villa d'origine,

classée depuis 1994 (le parc l'est également), et érigée en 1939, sera évidemment totalement préservée. Une jonction entre les deux édifices sera nécessaire en rez et au sous-sol. Le tout doit devenir une sorte de «Villa Médicis» de la musique, comme l'est la villa dont les Français profitent à Rome.

L'enjeu pour les architectes était de réussir l'intégration du nouveau bâtiment, face à l'icône de 1939 et face au cadre paysager. «On s'inscrit comme une toile de fond», dit Olivier





Bastin qui ajoute que «l'aile fera 80 mètres de long et sera comme un écran vitré sur lequel on va poser des pixels qui seront comme des partitions de musique. En même temps, cela servira de filtre contre le soleil. La partie visible de l'édifice sera de 800 m² environ.

Le reste sera en partie inférieure, de manière à rester discret. A l'extrémité basse, soutenue par des pilotis pour alléger le bâtiment, on placera le restaurant capable d'accueillir jusqu'à soixante personnes en même temps et on dégagera une terrasse extérieure. La partie haute permettra de passer de douze à vingt-neuf logements parfaitement insonorisés (en créant une boîte dans la boîte), et agrémentés chacun d'un espace de travail».

La Chapelle va donc devenir à l'horizon 2015 une sorte de village global, avec salles de concert et lieux de réception, au-delà des espaces d'étude. Le parc sera redessiné par la maison Jean-Noël Capart International. Les travaux sont pris en charge, sans aucune marge bénéficiaire par CFE. ING soutient également le projet sans prendre de commissions.

Rappelons enfin que la Chapelle musicale Reine Elisabeth (CMRE) est une fondation d'utilité publique, dont le chiffre d'affaires est de l'ordre de 2,5 millions d'euros par an. 20 % des parts sont détenues par les pouvoirs publics et le reste l'est par le privé. Les dons sont déductibles des impôts sur les sociétés ou à l'IPP.